

PROCES VERBAL n°2
Réunion du conseil d'école du 13 mars 2017

• Liste des membres : **Présents** :

- M. LABEYRIE Maire de Laruscade, Mme HERVE adjointe (Affaires scolaires), M. DOMINGUEZ adjoint (Réseaux)
- Mmes Patricia LASSEVERIE et Delphine FONTBONNE Atsem,
- Mme LANDREAU DDEN,
- Mmes LOPEZ-SIGNE, MILJALSKI , M. ESQUER, SCHOUKROUM , DAGNINO, NICOLLEAU et AUDUREAU, représentants des parents d'élèves, liste « Association des Elèves Ruscadiens » (A.E.R.)
- Mmes CHAPUIS, MORA, DUGUY, GUICHOU, PAILLE, BLANCHET, DECHELOTTE, GHESQUIERE, LABARRERE, ROBLIN et MORANDIERE, et M. DARRIGRAND, enseignants,
- M. LACOSTE, directeur

Absents : néant

Excusés : Mme SEGONDY (congé de maternité), M. LEFEBVRE (rdv médical), Mme PAILLE (temps partiel), Mmes CASTANG et RICARD (arrêts maladies), M. LANDES, Mme MATHE (rased)

• **Secrétaire de séance** : Mme Mélanie Labarrère

Les documents nécessaires à la présente tenue du conseil d'école ont été communiqués aux membres le 17/02/2017

- Séance ouverte à 18h00 par M. Lacoste, Président du conseil d'école.

• **Ordre du jour** :

Fonctionnement du Conseil d'école	<ul style="list-style-type: none">• Adoption du procès-verbal du CE n°1 (03/11/16)	Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.
--	---	--

Vie scolaire**Effectifs actuels**

341 élèves dans l'école (contre 337 en novembre)

Répartition :

PS/MS	MS	PS/GS	PS/GS	GS/CP
26	26	27	26	24
CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2
24	23	24	24	25
CM1 A	CM1 B	CM2 A	CM2 B	
24	25	22	21	

Inscriptions 2017

Elles ont commencé le lundi 03/04.
26 élèves de 2014 déjà inscrits à ce jour.

Enfants de 2015 :

Cette année, 8,5% des enfants de moins de 3 ans sont inscrits dans les écoles du secteur REP de Saint Yzan, au lieu des 30 % requis.

A la demande de l'inspecteur, nous devons accueillir un certain nombre d'élèves de 2015 à la rentrée prochaine, dans un cursus de 4 années de maternelle.

Plusieurs problèmes sont donc à régler d'ici là, sachant, par exemple, que les enfants de moins de 3 ans ne sont pas acceptés dans les transports en commun.

Notre questionnement porte aussi sur la garderie, la classe, le matériel et le mobilier adaptés...

Les enseignantes de maternelle demandent, en outre, une personne en plus, spécialement pour ces tout-petits.

	<ul style="list-style-type: none"> • Rased / Carte scolaire • Organisation du Temps Scolaire (OTS) • Coopérative scolaire OCCE 	<p>Poste Pass : Il est transféré à l'école de St Christoly. L'école comptera donc une classe en moins l'an prochain (14 au lieu de 15).</p> <p>Enseignante spécialisée option E : Départ à la retraite de Mme Françoise Mathé. Son poste devrait être maintenu. L'impact sur l'école n'est pas encore connu.</p> <p>Aucune modification n'est envisagée à Laruscade.</p> <p>Il y a 6 884 € sur le compte aujourd'hui.</p> <p>Restent à payer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concert au Rocher de Palmer pour tout le cycle 2, • Livres en Citadelle pour presque toutes les classes • Achats de livres des Comités de lecture du RRS • acomptes pour sorties futures <p>2 000 € de plus depuis novembre : Photos 2 155,56 € de bénéfice pour l'école. Les pochettes ont été vendues 2 € de moins que l'an dernier.</p> <p>Recette du goûter de Noël : 87,99 €</p>
--	--	--

Tablettes : deux classes mobiles sont programmées.

La connexion Internet se fera désormais par câblage réseau et non plus par Wifi.

Formation des enseignants à l'utilisation des logiciels spécifique VPI prévue dans le budget, sur leur temps libre.

<p>Sécurité et équipements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PPMS – 2° exercice • Chauffage en maternelle : • Electricité en élémentaire : 	<p><u>Jeudi 9 février à 10h13</u>: exercice de confinement réussi dans l'école maternelle, selon un scénario de véhicule transportant des matières dangereuses accidenté sur la nationale 10.</p> <p><u>Points positifs du confinement à la maternelle</u> : 2 classes par salle, points d'eau et sanitaires accessibles, ligne téléphonique d'urgence, étanchéité des menuiseries.</p> <p><u>Durée du confinement</u> : 42 minutes</p> <p>Bonne gestion de l'attente, aucun incident. Prise en compte des élèves à besoins particuliers, pas de crise de panique.</p> <p>Signal donné par corne de brume : à modifier car elle ne s'entend pas depuis toutes les classes.</p> <p>Fin de l'alerte à 11h00.</p> <p>Il nous reste à faire un exercice évacuation + 2 exercices « incendie ».</p> <p>Le problème mécanique de cet hiver était dû à une sonde défectueuse qui empêchait la pompe à chaleur de dégivrer (à cause des températures extérieures). La sonde a été changée, le problème semble résolu.</p> <p>Tous les néons seront remplacés cet été par des LED, la mairie est en négociation.</p> <p>Le Conseil d'école se tient précisément dans la classe de CM2 de</p>

		<p>Mme Ghesquière, déjà équipée de ces LED.</p> <p>L'enseignante de cette classe « témoin » déclare que la luminosité est très agréable le matin.</p> <p>Nous constatons toutefois que les LED pourraient être moins centrés pour mieux éclairer le tableau.</p>
Restauration scolaire et hygiène	• Néant	
Activités scolaires péri-	<ul style="list-style-type: none"> • Multi-sport : • Accueil et surveillance de la garderie du matin : 	<p>Planning difficile à gérer car les animateurs interviennent aussi dans d'autres structures + risque de suppression du poste de l'animateur multi sport. La mairie s'engage à essayer de faire des ateliers supplémentaires et proposer de nouvelles activités (boomerang peut être, cerf-volant...).</p> <p>Le personnel affirme être poli avec les parents qui le sont.</p> <p>Au niveau sécurité, les enfants ne risquent rien.</p> <p>Un incident a failli avoir lieu avec un rangement de vélo, mais le sujet est clos.</p> <p>Les personnels municipaux tiennent un cahier sur lequel tous les incidents sont notés. Les familles doivent communiquer rapidement avec la mairie quand elles ont des doléances.</p>
Questions diverses	Carnaval :	<p>Il aura lieu le 14 avril. Les déguisements ne seront pas conçus à l'école.</p> <p>Il prendra la forme d'un petit parcours dans le village avec un arrêt au stade, puis retour à l'école sans les parents pour un goûter (offert par la mairie) et des chants.</p> <p>M. le maire nous autorise à brûler Monsieur Carnaval s'il n'y a pas de vent ce jour-là.</p> <p>Gros confettis biodégradables autorisés uniquement sur la place.</p>

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 19h30.

Ecole de Laruscade, lundi 13 mars 2017,

Signatures :

Président

Secrétaire